



HAL
open science

La production de viande bovine dans les régions de l'Union européenne et le poids des paiements directs dans la formation des revenus

F. Colson, Vincent Chatellier, Karine Daniel

► To cite this version:

F. Colson, Vincent Chatellier, Karine Daniel. La production de viande bovine dans les régions de l'Union européenne et le poids des paiements directs dans la formation des revenus. 56. Séminaire : L'avenir à long terme du secteur de la viande bovine, Feb 1998, Paris, France. hal-02768085

HAL Id: hal-02768085

<https://hal.inrae.fr/hal-02768085>

Submitted on 4 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

56ème Séminaire AEEA

56th EAAE Seminar

L'AVENIR à LONG
Long-term

TERME du
Prospects

SECTEUR de
for the

la VIANDE
Beef

BOVINE
Industry

PARIS

26 - 27 Février 1998



La production de viande bovine dans les régions de l'Union Européenne et le poids des paiements directs dans la formation des revenus

François COLSON - Vincent CHATELLIER - Karine DANIEL

INRA - LERECO, rue de la Géraudière BP 71 627 - 44 316 Nantes cedex 3 FRANCE

Tel : 02 40 67 51 70 - Fax : 02 40 67 50 74 - Email : Colson@nantes.inra.fr

Résumé - Cet article présente la répartition de la production communautaire de viande bovine selon une typologie établie sur la base du Réseau d'Information Comptable Agricole de 1993 (RICA). Les variables techniques et économiques permettent de caractériser les systèmes spécialisés en production de viande bovine (OTEX 42). Ces élevages qui sont les plus sensibles aux réformes de l'OCM « viande bovine » sont particulièrement dépendants des paiements directs.

Mots-clés : Elevage bovin, Viande bovine, Réforme de la PAC, Paiements directs, Revenus, RICA

The beef production in EU regions and the impact of direct payments on incomes

Abstract - *This paper presents the location of beef production in the EU according to a typology based on the 1993 farm Accounting Data Network (FADN). Specialised systems (OTEX 42) can be characterized with technical and economical data of FADN. Those cattle farms are dependant on direct payments and the successive reforms affect them particularly.*

Key-words : *Cattle farms, Beef, CAP Reform, Direct payments, Incomes, FADN*

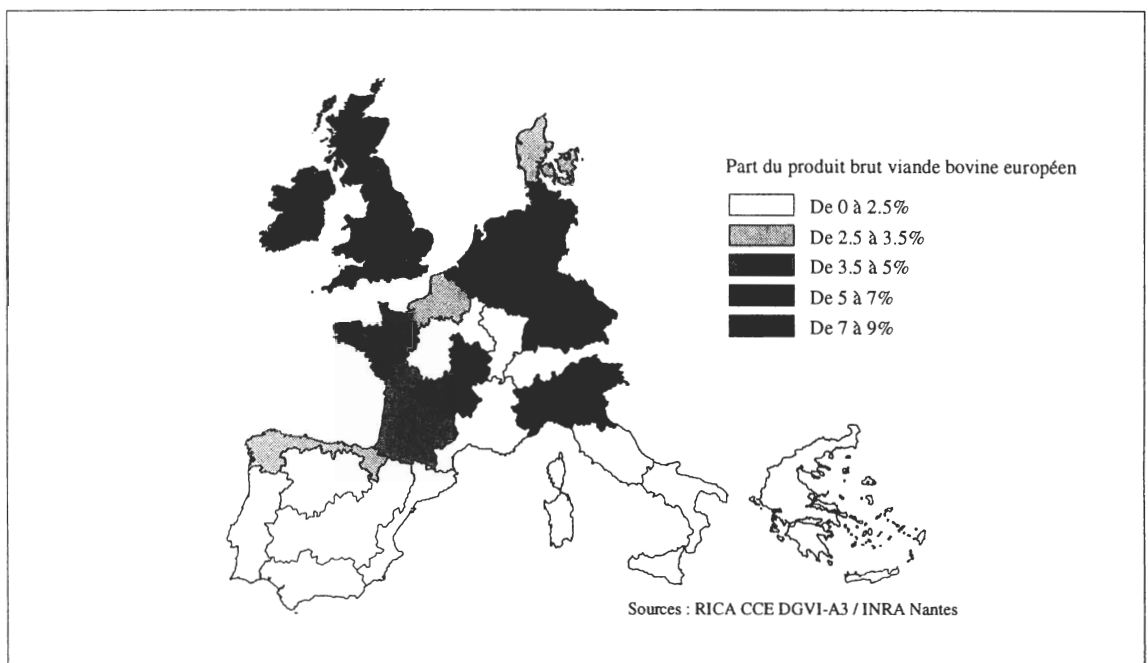
La réforme de la PAC 1992 marque un premier pas vers le rapprochement du mode de gestion des marchés agricoles, des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Pour les secteurs des céréales et de la viande bovine, ce premier stade de découplage conduit à une baisse des prix compensée par l'attribution de paiements directs, basés sur les surfaces ou le cheptel. Dans le secteur bovin, cette réforme met l'accent sur les critères de chargement dans le double objectif de maîtriser les volumes de production et de favoriser l'occupation du territoire.

Pour analyser les effets du changement des modes de soutien à l'élevage bovin et pour anticiper les effets d'une nouvelle réforme, une connaissance de la diversité des élevages contribuant à la production de viande bovine européenne est nécessaire. Une caractérisation des exploitations est réalisée à partir des données du Réseau d'Information Comptable agricole (RICA) des douze Etats membres (1993). Les 57 000 unités de l'échantillon, représentant les 3,6 millions d'exploitations européennes, sont réparties suivant vingt-six zones géographiques et cinq groupes d'orientation de production.

1. La faible participation des systèmes spécialisés à la production de viande bovine

La production européenne de viande bovine est très liée à la production laitière. Elle provient pour 44% des exploitations laitières (OTEX 41-43) et pour 27% des exploitations « polyculture élevage » (OTEX 44-71-72-81-82).

Cartel . Contribution des régions à la formation du produit brut viande bovine communautaire en 1993



Les systèmes spécialisés (OTEX 42) ne réalisent que 20% du produit brut « viande bovine », la région « Centre Est France » étant la seule zone, dont la majeure partie de la production de viande (67%) provient des systèmes spécialisés allaitants. Ces exploitations de l'OTEX 42, qui ne sont représentées de façon significative que dans neuf des vingt six grandes régions définies, sont les plus sensibles aux changements de mode de gestion de l'OCM « viande bovine ».

2. La diversité des exploitations spécialisées en viande bovine

L'étude des caractéristiques des exploitations de l'OTEX 42 permet de souligner la diversité des systèmes spécialisés en viande bovine des neuf zones (tableau 2).

Tableau 2. Les caractéristiques moyennes des exploitations spécialisées « viande bovine »

	Charge- ment (UGB/Ha SFP)	Effectif UGB bovins	Maïs fourrage (Ha)	PB Viande bovine (écus)	PB Viande bovine par UGB (écus)	PB Viande bovine / SFP (écus/Ha)	VAB / UTA (écus)
Irlande	1,2	27	0,0	10 100	370	440	6 300
France - Centre	1,0	67	2,0	38 980	580	580	12 700
France - Ouest	1,6	59	5,1	38 600	650	1 020	14 100
France - Sud	1,3	52	5,4	25 900	500	620	8 200
R-Uni -	1,7	78	0,4	30 900	400	580	11 300
R-Uni - Nord	1,6	62	0,9	26 400	430	610	7 750
Belgique Lux	2,5	77	2,9	52 800	360	1 680	24 929
Espagne - Nord	1,5	14	0,4	10 700	770	1 160	2 650
Italie - Nord	4,9	60	4,9	60 800	1 010	5 000	-100

Sources : RICA CCE 1993 - DG VI/A3/INRA Nantes

Les exploitations spécialisées en « viande bovine » représentent, au niveau communautaire, seulement 4% de l'ensemble des exploitations. Elles sont plus représentées dans les zones « Irlande », « Centre Est France », « Nord Royaume-Uni » où elles constituent respectivement, 39, 37 et 23% de l'effectif des exploitations. Dans les zones « Centre est France » et « Nord Royaume-Uni », les exploitations « viande bovine » sont localisées dans les espaces où la densité agricole est particulièrement faible, ce qui permet de pratiquer un élevage extensif, avec des troupeaux importants. En Irlande, ces exploitations sont de faible dimension structurelle, comparativement aux exploitations laitières. Ces exploitations maximisent leur valeur ajoutée brute en minimisant leurs coûts de production. La pratique de l'élevage extensif induit un faible niveau de valorisation du facteur foncier, la rémunération du facteur travail étant liée à la dimension des exploitations.

Un niveau de chargement bovin (UGB/Ha) élevé caractérise les systèmes spécialisés des zones « Belgique » et « Nord Italie ». Dans ces zones, les exploitants cherchent à maximiser le produit brut par unité de surface. En Belgique, la dimension des structures permet l'autosuffisance fourragère, alors que les exploitations italiennes doivent s'adresser au marché pour satisfaire les besoins alimentaires des troupeaux de jeunes bovins. Dans la perspective d'une nouvelle baisse de prix compensée par l'attribution de paiements directs à unité de bétail, les systèmes intensifs (cf : Produit brut viande bovine par UGB et par ha de SFP), sont les plus exposés à ce processus de renforcement du découplage.

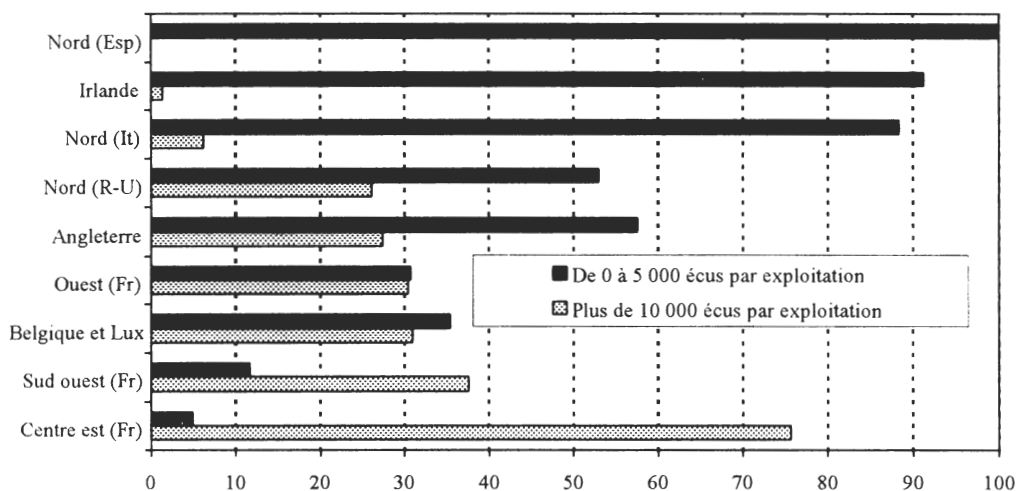
3. Des exploitations à faibles revenus très dépendantes des paiements directs

La réforme de la PAC de 1992, en assurant un transfert partiel des coûts du soutien des revenus agricoles, du consommateur vers le contribuable, rend les exploitations spécialisées de plus en plus dépendantes des paiements directs ⁽¹⁾. Le montant des subventions, et leur poids dans la formation des revenus, augmentent avec la dimension économique des exploitations.

Le ratio « montant des subventions / valeur ajoutée brute » s'élève à 57% en moyenne européenne pour les exploitations de l'OTEX 42, alors qu'il est de 24%, pour l'ensemble des exploitations. Ce ratio est supérieur à 80% dans les exploitations spécialisées des zones « Centre Est France », « Sud-ouest France » et « Nord Royaume-Uni ». Le montant des subventions représente entre 32 et 49% de la valeur ajoutée dans les exploitations spécialisées des zones « Irlande », « Angleterre » et « Ouest France ».

L'étude de la répartition des exploitations selon leur niveau de subvention permet de préciser l'analyse (graphique 3). La majorité des exploitations spécialisées dans la production de viande bovine en Europe, soit 60%, reçoit moins de 5 000 écus de subvention par exploitation en 1993. Ce phénomène est lié à la forte proportion de petites exploitations spécialisées dans la production de viande bovine, notamment en Espagne, en Irlande, en Italie et en Grande-Bretagne.

Graphique 3. Répartition des exploitations spécialisées selon leur niveau de subvention (en pourcentage par zone)



Sources : RICA CCE 1993 - DG VI/A3/INRA Nantes

Les régions dont une forte proportion d'exploitations spécialisées reçoit plus de 10 000 écus de subvention sont caractérisées par la présence de troupeaux importants (Centre est France et Sud ouest France). Dans les zones « Belgique » et « Ouest France », à l'effet taille, s'ajoute la prime au maïs ensilage. Dans les exploitations localisées dans les zones de handicap géographique où est pratiqué un élevage extensif, les indemnités compensatoires de handicaps naturels et les mesures agri-environnementales apportent des compléments de prime importants.

Conclusion

Le projet de réforme de l'OCM « viande bovine » présenté dans le cadre de l'Agenda 2000 s'inscrit dans la continuité de la réforme de 1992. Une nouvelle baisse de prix accompagnée d'une revalorisation des paiements liés au cheptel renforce le processus de découplage de l'aide du produit. Ce mécanisme induit une dépendance économique croissante, des exploitations spécialisées en viande bovine, vis à vis des soutiens directs au revenu. L'impact différencié de ces

propositions sur les exploitations spécialisées sera conditionnée par la diversité des conduites d'élevage, notamment par leur orientation technico-économique (naissage ou engraissement) et leur niveau d'intensification. Dans ce cadre, les capacités d'adaptation des exploitations, en terme d'ajustements structurels, seront déterminantes des possibilités de maintien de leur revenus.

Références bibliographiques

BOGLOWSKI A., COLSON F., CHATELLIER V. — Les conséquences de la réforme de la PAC sur la situation économique et financière des agriculteurs européens : Etude de faisabilité d'une analyse à partir des données du RICA européen.- Rapport d'étude : MAPA, INRA LERECO, Octobre 1996.- Tome 1, 117 p. - Tome 2, 38 p. - Tome 3, 52 p - Tome 4, 16p.

COLSON F., CHATELLIER V. — Les exploitations bovines en Europe : Analyse en fonction des types de production et des niveaux de chargement herbivore à partir des données du RICA (1995).- Rapport d'étude : INRA LERECO, Décembre 1995.- 120 p.

COMMISSION EUROPEENNE — AGENDA 2000 : pour une Europe plus forte et plus large.- Rapport : Bruxelles, Strasbourg, 16 Juillet 1996.- 96 p.

DANIEL K., — Avantages comparatifs et changement des modes de soutien à l'agriculture.- Mémoire DEA : Université Montpellier I, ENSAM, INRA LERECO, Octobre 1997.- 89 p.

GUESDON JC., CHOTTEAU Ph., KEMPF M. — *Vaches d'Europe : Lait et viande, aspects économiques*.- Paris : Economica, 1995.- 245 p.

KJELDAHL R. — Direct income payments to farmers : Uses, implications and an empirical investigation of labour supply response in a sample of danish farm household.- Copenhagen : Staten Jordbrugs og Fiskeriøkonomiske Institut Rapport n°85, 1995. 171 p.

RITSON C., HARVEY D.R. — *The Common Agricultural Policy* - 2nd edition - Wallingford, Oxon : CAB, 1997 - 440 p.

Notes

¹ La variable RICA "montant des subventions" permet d'évaluer le poids des aides directes dans la formation des revenus des exploitations représentées. En 1993, la comptabilisation des paiements directs n'est pas harmonisée entre les pays membres. Les subventions "perçues" sont comptabilisées en Allemagne, en Espagne, en Irlande et au Royaume-Uni. Les subventions "dues" sont considérées en Belgique, au Danemark, en France, en Italie et aux Pays-Bas.